

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE

Conseil d'Administration du 20 janvier 2016

En présence de : Mme Agnès BERTRAND, Mme Fatiha BELLENGER, Monsieur Renaud CARPY, Mme Marie-Françoise CHAUMONT, Mme Elodie ERDMANN DULAC, Mme Céline FLAMENT, M. Florentin LETISSIER (départ à 20h), Mme Emmanuelle OURSEL, Monsieur Emile PEREZ, Monsieur Jean-Jacques RENARD, Monsieur Paul ROUSSIER, Mme Audrey SAN LUCAS, Mme Nicole TAGGER, Mme Sarah THEVENON, Mme Sylvie TRIDON, Monsieur François TRINTZIUS

Excusé(e)s : Mme Aude-Marion BRIOT, Monsieur Fabrice BONDOUX (pouvoir à Mme FLAMENT), Mme Catherine CHEVALIER, M. Stéphane FERTIER (pouvoir à Mme CHAUMONT), Mme Carine PETIT, Monsieur Hervé TROMEUR

Le quorum étant atteint, Mme BERTRAND ouvre la séance à 19h15.

1. Présentation des nouveaux administrateurs

Les élections au 2^{ème} collège se sont déroulées en novembre dernier.

Une seule liste était soumise au vote des sociétaires.

Les nouveaux élus sont : Mme BELLENGER, M. BONDOUX, M. CARPY, Mme ERDMANN-DULAC, Mme FLAMENT, Mme OURSEL, M. RENARD, Mme ROUMANET, Mme SAN LUCAS et Mme THEVENON.

Nous rejoint également Monsieur Emile PEREZ, directeur du 14 Alésia, nommé au 3^{ème} collège par la Préfecture, sur proposition de Mme la Maire.

Deux autres administrateurs ont été proposés à la nomination du Préfet, en continuité de leur précédent mandat : Messieurs Roussier et Trintzius.

Afin que chaque administrateur ait connaissance de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration, la liste par collège est jointe à ce PV.

2. Présentation des résultats de l'étude sur le gaspillage alimentaire

Le document présenté en séance est joint à ce PV.

Mme SAN LUCAS souligne l'importance de l'Axe IV, et le rôle majeur que jouent les animateurs sur le temps du repas.

Mme TAILLE-POLIAN répond que cet axe est effectivement très important, mais qu'il ne peut s'agir du levier principal actionné par la CDE, car la formation des animateurs ne relève pas de ses compétences. Ce sont donc des actions partenariales qui sont organisées avec la CASPE (Circonscription des affaires scolaires).

Mme BERTRAND précise qu'un travail très important de formation des animateurs a été entrepris par la CASPE et qui se poursuit.

Monsieur TRINTZIUS se félicite que cette étude ait eu lieu, car elle donne enfin des éléments précis sur un problème qu'on a identifié depuis des années sans pouvoir agir. Il s'interroge sur l'évaluation qui pourra être faite des actions mises en œuvre.

Mme BERTRAND propose qu'un suivi du plan d'action soit soumis régulièrement au conseil d'administration (deux fois par an).

Mme TAILLE-POLIAN précise que de nouvelles pesées, ciblées, seront réalisées afin de mesurer les impacts des mesures (exemple : fruits coupés etc...). Par ailleurs, sur certaines actions, la baisse des commandes de certaines denrées (pain...) pourra être l'indicateur le plus pertinent.

3. Présentation du futur site internet

Le site est encore en construction, et sera mis en ligne début février. La présentation est assurée par Raphaël Lévêque, notre prestataire.

Les administrateurs trouvent le site assez dynamique et ne manqueront pas de faire des observations ultérieurement après l'avoir testé (l'adresse du site test leur est fournie).

4. Composition des commissions

Suite aux candidatures reçues en amont et exprimées en séance, les commissions sont composées comme suit :

Commission des Menus et de la Restauration : Agnès Bertrand, Emmanuelle Oursel, Cécile Roumanet, Audrey Sans Lucas, Fatiha Bellanger, Marie –Françoise Chaumont, François Trintzius, Stéphane Fertier, Sylvie Tridon et Emile Perez

Commission des séjours : Agnès Bertrand, Emmanuelle Oursel, Audrey San Lucas, Marie-Françoise Chaumont, Fatiha Bellanger, Paul Roussier et Chantal Merchadou

Commission d'Appels d'Offre : Fabrice Bondoux (suppléant) , Audrey San Lucas (suppléante), Elodie Erdmann Dulac (Titulaire), Marie-Françoise Chaumont (Titulaire), Stéphane Fertier (suppléant), François Trintzius (suppléant), Nicole Tagger (Titulaire), Fatiha Bellanger (Titulaire)

Commission des Statuts : Agnès Bertrand, Céline Flament, Sarah Thévenon, Jean-Jacques Renard, François Trintzius, Renaud Carpy, Cédric Grunenwald, Chantal Merchadou

Commission des Finances : Agnès Bertrand, Céline Flament, Sarah Thévenon, Elodie Erdmann Dulac, François Trintzius, Marie-Françoise Chaumont, Stéphane Fertier, Emile Perez, Nicole Tagger et Renaud Carpy

La composition des commissions est adoptée à l'unanimité

5. Délibération donnant pouvoir à la Présidente en matière de gestion et en matière de lancement et de signatures des marchés publics :

- Délégation pour préparer, passer, exécuter et régler les Marchés à Procédures Adaptées (MAPA)
- Délégation pour préparer, passer, exécuter et régler les Appels d'Offre

- Délégations articles L2122-21

Les trois délibérations sont adoptées à l'unanimité.

6. Délibération pour autoriser l'exécution partielle du budget avant vote du Budget Primitif 2016

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Les membres du Conseil d'Administration sont informés que le prochain conseil, qui aura pour principal objet le Débat d'Orientation Budgétaire, est programmé le 9 février (commission des finances du 3 février).

7. Réforme de la Restauration scolaire

La création d'un établissement public unique pour l'ensemble de la restauration scolaire est à l'étude, avec l'objectif de le créer au 1^{er} janvier 2018.

Mme BERTRAND informe les administrateurs des grands principes retenus et ayant conduit à lancer cette réforme :

- Egalité de traitement des usagers tant pour la facturation, le calcul des QF, etc... que pour l'accès à l'alimentation durable
- Amélioration des conditions de travail et du statut des personnels
- Maintien des organisations de production actuelles

Des groupes de travail à destination des professionnels des 20 Caisses ont été mis en place, et vont proposer un schéma d'organisation d'ici à juin 2016 : qui fait quoi à l'échelon central du futur établissement public, et à l'échelon arrondissement ?

L'ensemble des acteurs seront tenus informés de l'état d'avancement du projet au fur et à mesure de son élaboration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h

